

**UNE PLANTE
ENVAHISSANTE
EN CHAUDIÈRE-
APPALACHES!**

LA RENOUÉE DU JAPON (*Reynoutria japonica*)

COMMENT LA RECONNAÎTRE?



Feuilles :
Triangulaires, à bout effilé,
d'une longueur de 7 à 20 cm.



Fleurs :
Grappes de petites fleurs
de 2 à 4 cm, couleur
blanc crème.



Tige :
Ronde, lisse, dressée et creuse,
ressemble à un bambou,
facilement cassante et pourvue
de taches et de nœuds rouges,
d'une hauteur pouvant
atteindre 3 m.

POURQUOI EST-ELLE PRÉOCCUPANTE POUR LES ENTREPRISES AGRICOLES?

La renouée du Japon envahit les bandes riveraines et les cours d'eau en milieu agricole, ce qui modifie radicalement cet écosystème. Dans l'immensité des surfaces cultivées, les bandes riveraines et les cours d'eau constituent un refuge écologique pour la flore et la faune. La renouée du Japon prend la place des espèces indigènes en projetant de l'ombre avec son feuillage imposant et, potentiellement aussi, en libérant des toxines dans le sol pour empêcher la croissance des autres plantes. Avec son imposant système racinaire, la renouée du Japon peut affecter le drainage des sols, la consolidation des berges et la diversité faunique.

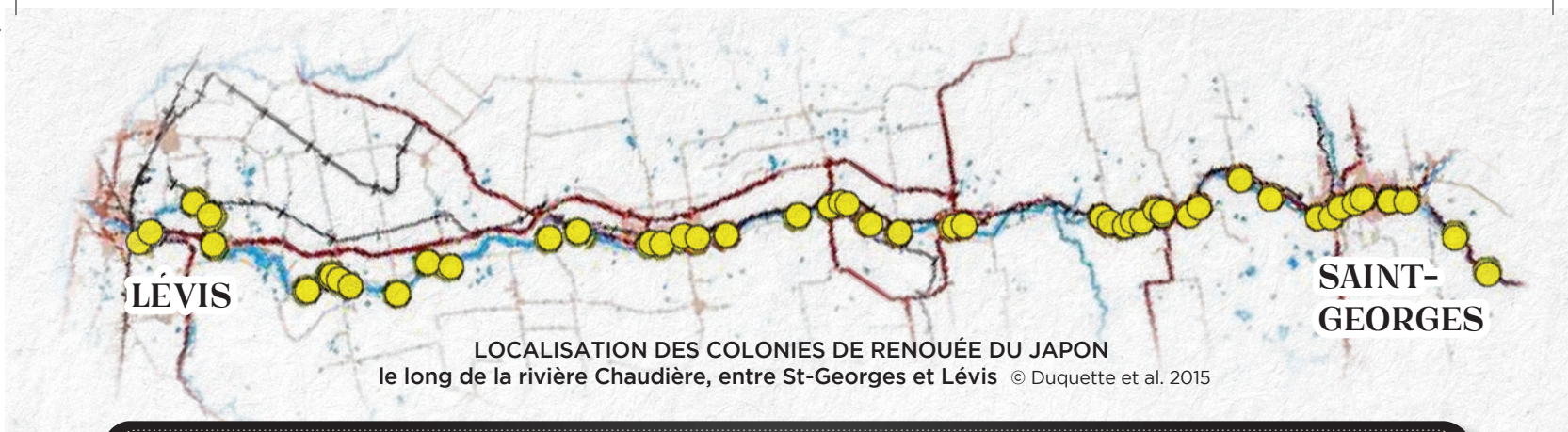
La renouée du Japon est une plante qui fait partie de la liste des 100 espèces exotiques envahissantes les plus néfastes au monde. Indigène du Japon, elle a été introduite à travers le monde à des fins ornementales. Sa beauté est toutefois un piège puisqu'une fois plantée, la renouée du Japon se répand rapidement en formant de denses colonies.



QUE POUVEZ-VOUS FAIRE POUR CONTRÔLER SON EXPANSION?

LA PRÉVENTION AVANT TOUT!

- Sachez la reconnaître et répertoriez les colonies sur votre propriété. Agissez rapidement lorsque vous découvrez de jeunes colonies. Celles-ci sont plus faciles à éradiquer et cela peut éviter l'envahissement d'un nouveau secteur.
- Avisez votre municipalité de la présence de la renouée du Japon et demandez d'ajouter cette plante dans la réglementation sur les nuisances afin de participer à son contrôle.
- Informez les gens qui vous entourent (voisins, amis, etc.) de la présence de la renouée du Japon dans votre secteur.
- Faites le suivi des endroits où vous l'avez contrôlée pour vous assurer qu'elle ne repousse pas.
- Au moment des labours et des récoltes, évitez de disperser les tiges et les rhizomes de la renouée du Japon, car cela favorise sa propagation.



LÉVIS

SAINT-GEORGES

LOCALISATION DES COLONIES DE RENOUÉE DU JAPON le long de la rivière Chaudière, entre St-Georges et Lévis © Duquette et al. 2015

SON CONTRÔLE REQUIERT UN SAVOIR-FAIRE ET BEAUCOUP DE PATIENCE!

Il n'y a pas de méthode unique et universelle pour contrôler la renouée du Japon! Avec beaucoup de patience, quelques années de contrôle et une combinaison de différents moyens, on peut parvenir à éliminer les jeunes colonies. De plus, contrôler l'expansion d'une grande colonie est souvent plus réaliste que de tenter de l'éradiquer complètement. Son éradication est complexe puisque cette plante possède un réseau de rhizomes qui peut s'étendre sur plusieurs mètres. De plus, un seul fragment de tige ou de rhizome est suffisant pour former une nouvelle tige.



ATTENTION : La Loi sur la qualité de l'environnement empêche les pratiques suivantes en bandes riveraines : l'excavation, le bâchage et l'utilisation d'herbicide. Consultez votre municipalité et le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) pour connaître la réglementation en vigueur.

MÉTHODES MÉCANIQUES

Fauche et arrachage : Commencer la fauche lorsque les tiges sont hautes en juin. Faucher les tiges sous le premier nœud et répéter la fauche à toutes les deux semaines. Arracher manuellement les racines. La fauche à elle seule affaiblit la plante, mais ne peut éradiquer une colonie. Il est souvent nécessaire de combiner la fauche et l'arrachage aux autres méthodes décrites ci-après.

Excavation : Excaver au moyen d'une pelle mécanique sous la strate des rhizomes.

ATTENTION : Il ne faut pas composter ou laisser sur place les résidus de coupes, les rhizomes arrachés ou la terre contaminée. Disposer plutôt des débris dans un site d'enfouissement.



BÂCHAGE ET PLANTATION

Faucher la colonie puis installer une membrane de plastique qui couvre le sol et bloque la lumière aux repousses de renouée du Japon. Lorsqu'on retire la membrane après plusieurs années de contrôle (sept ans environ), planter des arbustes à croissance rapide afin d'empêcher la recolonisation du site par la renouée du Japon.

MÉTHODE CHIMIQUE

Réaliser cette opération au début de l'automne au moment où le flot de circulation de la sève s'effectue vers les racines. Ne pas faucher les tiges au cours de l'été précédant le traitement. Pulvériser un herbicide au glyphosate sur les feuilles ou injecter l'herbicide dans les tiges. Il est possible d'obtenir de bons résultats à la suite de l'application d'herbicide, mais un suivi des nouvelles tiges et des nouveaux rhizomes à arracher est souvent nécessaire.

ATTENTION : Il est interdit d'utiliser un herbicide en bordure des cours d'eau. Consulter votre municipalité et le MDDELCC pour connaître la réglementation en vigueur.



Cette fiche de sensibilisation a été produite par LE BUREAU D'ÉCOLOGIE APPLIQUÉE 1279, James-Lemoine, Québec, G1S 1A1 581-580-8252 infos @coop-ecologie.com



Ce projet a été réalisé dans le cadre du Programme Prime-Vert, sous-volet 3.1 - Approche régionale avec une aide financière du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.